

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 10 MARS 1846.

No. 11

Vol. 9 page 842 et 848 - N^{os}

HISTOIRE DU CANADA.

Le premier devoir est d'être juste.
VOLTAIRE.—*Dict. Philos.*

De toutes parts on a bien voulu faire accueil à Y. Des lettres de félicitations et d'encouragement sont venues le trouver jusque dans sa solitude, en même temps que des suffrages honorables se manifestaient ailleurs à son insu. Ces témoignages, Y les reporte bien sincèrement au maître suprême de la vérité et de la justice, et le bénit, avec bien d'autres, de ce que la défense ouverte et franche des saines doctrines trouve parmi nous des appuis généreux et sincères. Y continuera donc son rôle ainsi qu'il l'a promis. Déjà il l'eût repris: ni l'occasion, ni le désir ne lui ont manqué; mais il avait espéré, avec tous les Canadiens instruits et religieux, qu'il serait de l'honneur et du devoir de l'historien du Canada de donner au public quelques lignes généreuses sur l'esprit anti-catholique et anti-canadien de son œuvre; cet écrivain ayant failli à une si noble tâche, force est à Y de revenir à la charge. Il désire toujours n'en vouloir qu'aux principes, nullement à la personne, ni au caractère estimable de l'écrivain. Elles seraient nombreuses les pages de cette histoire qu'il faudrait soumettre à l'esprit d'analyse vanté par son auteur. Nous n'avons en vue aujourd'hui que d'attirer l'attention des lecteurs judicieux sur une partie de l'histoire en général qui en est tout à la fois l'âme et l'attrait principal. Cette partie, faussée, dénaturée, rend l'œuvre un méfait social et politique. Nous voulons parler des grands hommes pour qui l'histoire est faite: non à la manière que l'entend l'historien du Canada qui a pris ce prétexte pour crier à l'oubli des peuples dans l'histoire, mais selon les vrais principes de l'histoire et l'esprit analytique qui la doivent toujours guider si elle veut instruire avec ordre et prononcer des jugements où brillent l'exactitude et l'impartialité. En effet, et c'est la manière des plus célèbres historiens de l'époque, un grand homme résume toute l'histoire de son siècle. Il y a trop d'affinité entre le génie ou la vertu et tout ce qui vit autour d'eux, pour ne pas reconnaître, sans crier à l'adulation, que les vertus et les intérêts des peuples sont aussi bien représentés en les groupant auprès des chefs qui les ont inspirés ou guidés, qu'en les disséminant pêle-mêle sur le corps entier de la nation.

Ce que nous disons d'un grand homme qui résume son siècle, nous le dirons, par voie d'induction, des hommes plus ou moins illustres, qui, jaloux glorieux sur la route de l'histoire, en indiquent comme lui toute la marche et en assurent davantage le résultat. Ça donc été avec un extrême plaisir que nous avons lu la notice biographique de Monseigneur de Laval, premier évêque du Canada. Dans les circonstances actuelles, disons-le avec joie, cette notice est toute une bonne œuvre qui mérite à Monsieur l'abbé Brasseur de Bourbourg les hommages les plus sincères de tous les vrais amis de la religion et du pays. C'est à ces dignes juges du mérite et de la vertu que nous offrons, dans le même personnage apprécié à des points de vue bien différents, un parallèle frappant et instructif. D'un côté, vous voyez un évêque qui dans sa vie si humble, si remplie de grandes œuvres; dans sa haute piété, ses travaux, dignes des évêques des premiers siècles; dans sa fermeté, sa vigilance et sa charité toute chrétienne, offre un des plus grands caractères dans l'histoire de trois siècles. De l'autre, le même prélat vous apparaît comme un obstacle fatal et perpétuel au bien matériel d'une colonie naissante. Homme fier et superbe, dominateur absolu du pouvoir temporel, zéléteur incommode, portant le trouble ou l'insubordination jusque dans le sanctuaire de la conscience. Voilà certes, à notre sens, une grave question. En effet, si l'un des premiers personnages de notre histoire devient ainsi l'objet d'un parallèle si contradictoire; si ce personnage, ainsi travesti, marche cependant, par la nature de ses devoirs, à la tête de la société dans ses intérêts les plus élevés; si, d'un autre côté, des conséquences mal déduites devaient encore sous la plume du même historien envelopper dans un commun jugement d'erreur ou de mauvaise foi la plupart des successeurs de cet illustre type de l'épiscopat canadien; on conçoit qu'il y a là vraiment une grave question, et que nous sommes pour le moins excusables d'en vouloir encore une fois à l'œuvre infidèle de l'historien canadien. Autrement, tout le monde le sent, il en serait des successeurs de Monseigneur de Laval comme de lui-même; il leur suffirait d'avoir eu ses vertus pour être aussi coupables que lui: *ab uno disce omnes*.

Monseigneur François de Montmorency Laval de Montigny, d'abord vicaire apostolique, puis premier évêque de Québec, dès la première fois qu'il est mis en scène dans l'histoire du Canada, apparaît aux lecteurs comme un

homme dont l'esprit dominateur avait excité d'avance les préventions de M. d'Avagour. "Quel était ce M. d'Avagour? c'était d'abord le successeur immédiat de M. d'Argenson dans le gouvernement de la colonie, puis, au dire de l'histoire du Canada, c'était "le dernier au monde qui eût voulu laisser gêner sa marche par un corps qui lui semblait sortir de ses attributions." Donc M. de Pétrée a dû avoir un véritable esprit dominateur, ayant affaire à un homme si coulant. De même, ce corps qui semblait à l'humble M. d'Avagour sortir de ses attributions, devait bien aussi avoir part à l'esprit dominateur de son chef, attendu, dit l'historien, que "depuis l'établissement du pays, faute de juges et d'autres fonctionnaires publics, le gouvernement ne subvenant point aux dépenses d'une administration civile régulière, les missionnaires s'étaient trouvés insensiblement et par consentement tacite, chargés d'une partie des devoirs de ces officiers dans les paroisses." On ne peut mieux sans doute se réfuter soi-même. A la vérité, l'historien ajoute que "ces ecclésiastiques, jetés ainsi hors du sanctuaire, acquièrent par leur éducation et leur bonne conduite, une autorité dont ils finirent par se croire les légitimes possesseurs." C'est dommage que l'auteur ne se soit pas mis en frais de prouver cette gentille assertion. Heureux les colons du temps si "la jalousie des gouverneurs et du peuple," comme le reconnaît l'estimable historien, ne les eût privés sitôt des bienfaits d'une autorité acquise par l'influence de l'éducation et d'une bonne conduite!

"Le nouveau gouverneur, dit ailleurs l'historien, était un homme résolu et d'un caractère inflexible. . . Il ajouta dans les affaires du Canada la raideur qu'il avait contractée dans les camps." Voilà qui devrait suffire, nous pensons, pour jeter un meilleur jour sur "les dissensions qui éclatèrent entre le gouverneur et l'évêque de Pétrée; dissensions qui troublèrent toute la colonie."

Mais quelle fut l'origine de ces funestes dissensions? rien (un prétexte, la *traite de l'eau-de-vie*). "Ainsi commencèrent ces longues querelles entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique qui se répétèrent si souvent dans ce pays sous la domination française."

Rien n'est admirable dans la nouvelle histoire du Canada, comme le talent de l'auteur à confondre continuellement les deux pouvoirs qui gouvernent les sociétés chrétiennes, ou mettre sous les pieds du pouvoir temporel l'autorité spirituelle du pouvoir ecclésiastique. En des siècles chrétiens, les chefs des états se prennent d'un beau zèle d'étendre, avec le règne de Jésus-Christ, celui de leur propre puissance. Répandre les lumières de l'évangile qui seul a le secret de faire de la civilisation était, quoi qu'en aient dit les esprits forts, le premier mobile de ces nouvelles croisades. Colomb, à genoux, les mains élevées vers le ciel, salue la nouvelle terre où il pose le pied; et le signe auguste des chrétiens devient le témoin et la condition première de la prise de possession. Ainsi ont fait tous les explorateurs chrétiens avant et après Colomb. Notre Canada surtout a vu, sur presque tous les points de son immense surface, la croix mariée au lys, servir d'insignes à la puissance du maître souverain qui donne les empires et qui les ôte. Une fois le sol conquis ou possédé, sous les auspices de la croix, les nouveaux maîtres n'eurent rien de plus à cœur que de donner suite au premier mobile qui les avait animés. Des missionnaires de la bonne nouvelle, le gourdin d'une main et la croix de l'autre arrivent et croissent en tous sens ces bords sauvages et redoutés. Ils les accompagnent partout les missionnaires de l'industrie humaine. Ils les devançant même. Que le nouvel historien du Canada et ses inspirations nous disent ce qu'il fut advenu de la civilisation des tribus sauvages sans la croix, c'est à dire sans ce prétexte de Mgr. de Laval, la proscription de l'eau-de-vie? Que fût-il advenu de nous-mêmes, descendants si jaloux de ces premiers colons normands et bretons qui, sans ce prétexte d'un évêque, auraient disputé avec la barbarie la palme du crime et de la dissolution. Ah! philosophes, que vos rêves de civilisation et de prospérité sont beaux, vraiment! Et vous, peuple Canadien, que n'êtes-vous sorti d'hommes puissants à boire! Que n'êtes-vous même aujourd'hui huguenot! car c'est encore là un des regrets de votre histoire. Que n'êtes-vous ce peuple avancé qui n'a d'autres maîtres que ses passions, d'autre loi que sa volonté générale! Au lieu de cette renommée religieuse, morale et heureuse qui vous rend célèbre par tout le monde vous brilleriez de tout l'éclat du luxe. Une autre croyance que celle que Richelieu et les dragonnades vous imposèrent vous eût appris à avoir autant de religions que de têtes. De savants professeurs-historiens, laissant héroïquement de l'autre côté tous les objets les plus chers et les plus sacrés

d'une vive et légitime affection, se seraient substitués pour vous enseigner les règles éternelles des mœurs, les arts et les sciences, à ces religieux mal appris dont l'ambition incroyable allait jusqu'à se faire casser la tête pour vous donner la lumière et la vie. Sans cela des académies, des universités brillantes vous eussent déjà rendus moins crédules à l'endroit de vos idées et de vos affections religieuses; vous eussent fait prendre de larges coudees dans le domaine indépendant de l'esprit humain. L'industrie, avec ses canaux, ses chemins de fer, ses manufactures, vous inscrirait aujourd'hui avec gloire parmi les nations éclairées du globe. Avec un peu plus de vices, il est vrai, avec l'inconvénient de vivre sans foi ou avec une foi bâtie par la raison; avec le tiers ou la moitié de votre population croupissant dans les caves fangeuses de vos filatures et de vos usines; avec des prisons pleines, des écoles publiques de vices; avec des suicides, du libertinage régulier, des violations de tout genre: toutefois pour compenser amplement tout cela, vous auriez un nom et des vertus dignes de l'époque. L'autre moitié d'entre vous jouirait de tout le bonheur que possède un peuple aujourd'hui; qui donc oserait se plaindre?

Mais revenons à Mgr. de Laval et à la suite des doctrines de l'historien. De ce que le zèle du digne évêque maintient envers et contre tout la détermination qu'il a prise contre les effets funestes de l'eau-de-vie, l'auteur canadien veut qu'il y ait là empiètement du clergé, assujettissement du pouvoir civil à l'autorité spirituelle, *position anormale, obligation contractée avec le sanctuaire*. Si l'état entre en voie d'accommodement avec l'église pour réprimer les désordres, alors le "gouvernement, tout entier à son zèle religieux, oublie qu'en se mettant ainsi à la discrétion du clergé, il ouvre la porte à mille difficultés." Il n'est pas difficile avec des raisonnements de cette nature de trouver un esprit de domination au bénéfice d'un évêque et d'une cause qui, il est vrai, ne prennent jamais couleur de rose sous la plume de notre auteur.

En effet rien encore n'est curieux comme la peinture que fait l'historien des suites du démêlé survenu au sujet de la traite de l'eau-de-vie. Les idées les plus étranges se croissent et jettent la plus fausse lumière sur les sujets les plus graves. Ici ce sont "quelques gouverneurs qui pour sortir d'embarras voulurent composer avec l'évêque." Là, c'est "le clergé catholique, dont le chef siège à Rome et qui transige rarement avec la raison d'état, qui exige sans réserve la soustraction du mal et qui paraît ainsi intervenir dans l'action de l'autorité politique." D'un autre côté "les gouverneurs pieux ne virent dans cette intervention que la réclamation d'un droit." Ceux d'une conscience plus robuste "la regardèrent comme une prétention dangereuse. M. d'Avagour était du nombre de ces derniers." Que faire donc dans un tel embarras? Comment résoudre cette question? Mais c'est tout simple, dit l'historien: "Il était facile de la simplifier;" et voici comment: "Dès que le Canada cessa d'être une mission et devint une société de colons européens, le gouvernement civil *devoit reprendre tous ses droits et toute son autorité*. Cette politique, *la seule logique*, eût mis fin aux réclamations du clergé qui n'aurait plus eu de prétexte pour impiéter dans une sphère qui lui était étrangère. Sans doute à l'aide d'une solution aussi simple, bien dur d'entente, qui ne comprendra pas que tant que des colons européens sont dirigés dans les voies du salut par voie de mission il y a empiètement de la part du clergé sur la puissance temporelle; mais ces mêmes colons sont-ils une fois constitués en société légale, le gouvernement civil alors doit reprendre tous ses droits et toute son autorité. C'est encore malheureux que l'auteur ne précite point ici quels sont ces droits et cette autorité du gouvernement civil à l'égard de la direction morale des peuples. Ne serait-ce pas par hasard, en vertu des principes des anciens parlementaires français qui entre autres belles choses faisaient donner des absolutions à qui en voulaient. C'est là, il faut l'avouer, une politique *la seule logique*. Et on ne comprend pas, après cela, comment le clergé eût pu considérer la traite de l'eau-de-vie comme nuisible au salut des âmes et au bien de la colonie. Rien sans doute qui ne lui fût plus étranger, rien qui ne ressemble tant à un prétexte de sa part.

Il n'est pas besoin, nous pensons, de porter plus loin nos réflexions sur la question de l'eau-de-vie telle que discutée par l'historien du Canada. Ce que nous avons vu, bien que ce n'en soit que le début, pour servir de témoignage pour tout le reste. D'ailleurs, libre à chacun de suivre l'auteur dans son ouvrage même. Cette question, une des plus importantes à l'origine de la colonie, met au jour, plus que toute autre peut-être, les faibles doctrines de l'écrivain; la confusion de ses principes, la hardiesse de ses avancés, les sources malheureuses où il s'est inspiré. D'un autre côté, cette question, sainement examinée, venge à jamais la mémoire d'un saint prélat; d'un pontife dont le haut caractère et l'âme énergique étaient dignes d'appartenir à cette trempé antique d'évêques, qui firent le royaume de France, et dont leurs successeurs, illustres héritiers de leur vertu, semblent appelés de nos jours à rasseoir sur sa base ce glorieux édifice. Ils y parviendront, nous devons l'espérer, en dépit de cette nuée de philosophes et d'historiens universitaires qui le savent aujourd'hui plus que jamais. Que dire de leurs infortunées dupes, prises dans tous les coins du monde et qu'ils traînent servilement à leur suite?

Il ne nous reste plus qu'à inviter tout Canadien de bonne foi à confronter les véritables grands hommes de son pays, tels que les peint l'historien du Canada, avec eux-mêmes, tels qu'ils nous sont parvenus par le sentiment héréditaire de leurs bienfaits et par les écrits de contemporains religieux et éclairés (ce qui est beaucoup mieux que d'être seulement philosophes et analy-

tes) ont laissés pour perpétuer, avec leur mémoire, la gratitude de la postérité. Nous inviterons surtout nos compatriotes des classes éclairées, car pour le peuple canadien en masse, la nouvelle histoire du Canada, ne saurait faire perdre un iota de la haute vénération qu'il a vouée au chef courageux des ses premiers apôtres; nous inviterons, dis-je, les classe lettrées à ne point trop rougir de se faire peuple dans l'appréciation de la mémoire de Monseigneur de Laval. Car le peuple, voyez-vous, à d'admirables instincts, disent les philosophes; celui-là, bien examiné; peut-être du nombre.

Non seulement tout Canadien instruit et de bonne foi peut en appeler de la récente histoire du Canada à des sources plus pures, dans l'appréciation de ses hommes de mérite, mais il doit tenir la même conduite à l'égard des principes faux et dangereux qui guident l'historien dans toute question tant soit peu vitale. Ainsi, ses idées philosophiques sur la tolérance, ses vues parlementaires sur les libertés gallicanes, ses plans humanitaires sur les avantages sociaux de l'établissement des huguenots dans notre catholique patrie, son enthousiasme pour certaines coutumes et cérémonies religieuses des indiens; ses idées contradictoires et suspectes sur ces peuplades puissantes et nombreuses qui n'ont point de religion ni de culte, dit l'écrivain quoiqu'elles admettent un Etre suprême, des esprits, des jeûnes, des fêtes, des prières et des sacrifices; en outre, ses notions historiques peu exactes, l'espèce de plaisir qu'il se donne d'envelopper les plus hautes questions dans un labyrinthe d'idées et de jugements qui soufflent le doute presque autant que les glaciers des Alpes: enfin, sa tendance toute rationaliste à juger la religion de ses pères, la foi catholique, qui n'est ni un secte, ni une école, ni un système, mais "une société organique, dit Lacordaire, ou l'unité doctrinale a pris corps sous un pouvoir hiérarchique, législatif, judiciaire et administratif:" toutes ces choses, à notre avis, sont autant de points, entre bien d'autres encore, qui méritent examen avant d'être crus sur parole. Nous faisons donc des vœux pour que la jeunesse de nos hautes écoles, et celle encore plus qui suit déjà des études spéciales au sein de la société, ait soin d'y voir à deux fois avant de jurer sur la parole du maître. Par là, elle fera preuve d'une sage indépendance autant que de la trempe distinguée de son esprit: car, malheureusement, pas qui veut ne se garantit aujourd'hui de l'engourdissement pour des œuvres pompeuses, originales, soi-disant philosophiques. Cependant, dans les jugements qu'on porte des hommes et des choses, il suffirait, pour juger sainement, de se rappeler cette vérité d'un homme qui a passé plus de soixante ans de sa vie à combattre la vérité et à forfaire à la justice: *le premier devoir est d'être juste*. Qu'on nous permette une autre citation qui vient se placer d'elle-même sous notre plume. Elle est d'un chaleureux ami de sa patrie et de sa foi: elle est du R. P. Lacordaire que nous nous plaisions à citer:

"Savez-vous, dit le célèbre dominicain, ce que vous faites, quand, au nom de la raison, vous rendez des sentences, contre le christianisme? Je vais vous le dire. Vous avez étudié quelques sciences instrumentales, du latin et du grec; acquis quelques notions de physique et en mathématiques, lu des fragments d'histoire ancienne et moderne, feuilleté avec plaisir des plaidoyers plus ou moins ingénieux contre le christianisme, et avec ce petit bagage, porté par vos vingt-cinq ans, vous vous posez sans crainte en face de Jésus-Christ et de son église, pour leur apprendre que vous les mettez au ban de la raison humaine. Croyez-vous que le christianisme, certainement plus vieux que vous, qui a lu davantage, qui a vu davantage, qui a plus vécu que vous avez d'humanité, croyez-vous qu'il n'aurait pas autant de droit de vous mettre à la raison?"

Une dernière réflexion. Nous ne croyons pas trop exiger en émettant encore le vœu que la notice de M. l'abbé Brasseur soit lue et confrontée impartiallement avec ce qui est dit de Mgr. de Laval par l'historien canadien. Bien plus, le peuple serait singulièrement édifié et notre vœu serait tout-à-fait rempli, si nos journaux canadiens rendaient cette notice populaire, soit en la reproduisant en entier, soit du moins en publiant des extraits propres à laver, si elles en avaient besoin, une mémoire si haute et si chère, des atteintes d'une plume égarée.

Pour nous qui n'avons plus l'intention de nous occuper de l'histoire du Canada, et qui n'avons eu d'autre motif dans la défense de la vérité que de remplir le premier devoir d'un chrétien et d'un citoyen, nous dirons de nouveau franchement et librement mais avec chagrin, à l'auteur estimable de cette œuvre ainsi qu'à ses amis, que tout Canadien ainsi éclairé de son pays et de sa foi répudiera un ouvrage dont les qualités, toutes de forme, ne rachètent en rien les étranges principes qui lui servent de fond. Si on prétend par des voies semblables étendre la renommée du peuple canadien, lui attirer les éloges et la sympathie des nations européennes, lui concilier l'estime de leur grands hommes, l'admettre à la connaissance des littérateurs français qui ont servi de guides à notre historien; si, tranchons le mot, on brûle de nous faire passer pour un peuple avancé selon les idées morales et religieuses du siècle, nous le dirons encore plus franchement, mais aussi avec un sentiment plus profond de regret, votre œuvre doit rencontrer la réprobation de tout Canadien qui sait mettre au premier rang, dans ses affections, sa religion et tous les principes d'ordre et de sage liberté qu'il a reçus de ses pères. Oui, dussions-nous le répéter à satiété, à voir comme la religion entre peu ou entre mal dans les plans civilisateurs de l'historien du Canada, à voir l'idée fixe qu'il s'est formée de l'omnipotence de l'autorité civile dans le gouvernement des choses spirituelles, à considérer l'assurance avec laquelle il a mis au jour une œuvre qui ne sera rien moins, si, comme

On le dit, elle se continue dans le même esprit, qu'une solennelle injure à ce que les Canadiens révèrent le plus : il est difficile, quoiqu'on fasse, d'accorder à un historien si peu fidèle à sa mission, des témoignages de sa bonne foi, ou de la suffisance de lumières ; et par conséquent de lui prêter la main en avouant son œuvre. C'est ce qu'ont senti d'honorables citoyens, ses compatriotes, qui n'ont pas laissé ignorer, peut-être un peu trop privé-ment, que le nouvel ouvrage était indigne d'un Canadien. Il est vrai, dit-on, que des lettres officieuses parties de bien haut dans l'échelle sociale sont venues encourager l'auteur. Mais la sommité que nous avons en vue n'est pas plus haute que les principes éternels qui régissent les sociétés catholiques. Quoi qu'il en soit, la nouvelle histoire du Canada, nous le savons, est le premier ouvrage qui ait généralement frappé d'étonnement tout homme à principes, tout Canadien attaché à sa religion et aux immenses bienfaits sociaux qu'il lui doit. En plus d'un endroit, on s'est demandé si ce livre-là était seul, ou s'il était le premier et audacieux manifeste de quelque jeune fraction de la société qui s'intitule ; ailleurs, la jeune Suisse, la jeune France ou la jeune Italie. La similitude des principes donne droit à cette idée de se faire jour. Fût-elle chimérique, nous serions le premier à désirer qu'elle fût telle, pourvu que l'histoire du Canada qui l'a suggérée ne trouve de circulation vantée que parmi le petit nombre de ceux qu'un luxe de style aurait séduits, ou que des connaissances non suffisamment approfondies auraient fait tomber dans l'erreur sur son compte. Nous verrons tout cela : puisque l'ouvrier est encore à l'ouvrage.

Y.

Canadien.

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Monsieur,

Les hautes régions de l'Université sont livrées en ce moment à une agitation et à des conflits que font retentir au loin les organes de la publicité. Mais, au fond, rien n'intéresse moins la vraie France, la France fidèle aux sages et glorieuses traditions de ses pères, que cette guerre intestine à laquelle aurait manqué autrefois même un champ de bataille. Il y a un demi-siècle, et dans tous les âges précédents, les professeurs ne faisaient entendre leur voix que dans leurs écoles. Ils n'en sortaient point pour se donner en spectacle à tout un vaste royaume ; ils ne prenaient point leur essor vers les rangs les plus élevés et les plus brillants de la société pour rivaliser avec les corps politiques, pour les effacer presque par le faste de leurs prétentions ou même par l'action d'un pouvoir effectif et réel. Qu'on me permette de le dire, ils travaillaient sous terre : et, sans ambitionner l'or et les honneurs, ils se contentaient de faire éclore des fruits précieux et quelquefois immortels de science et de dignité morale sur cette terre fertilisée par leurs soins ; surtout, les jeunes vertus sortaient d'entre leurs mains puissamment armées contre toutes sortes de vice, de bassesse et de corruption.

Cependant, malgré une population plus restreinte, le nombre des jeunes gens qui allaient puiser le savoir à cette source était plus grand, les études étaient plus florissantes puisqu'elles formaient souvent des génies qui honoraient au loin leur pays, et qu'elles ne fécondaient point le germe odieux d'une littérature avilie et d'un nombre infini d'ouvrages cyniques ou fades et morts-nés.

Aujourd'hui tout est changé. Un corps artificiel et de luxe, qui ne sert à rien, puisqu'on faisait sans lui et mieux que lui ce qu'il est appelé à faire, remplit tout du bruit de ses intrigues et de ses efforts incroyables pour retentir l'or, fruit avorté des sueurs du peuple, et pour s'enraciner dans une situation qui le rend maître du présent et de l'avenir de la France.

Un ministre bien intentionné veut arrêter ces collisions. Il y réussira sans doute. Mais qu'il restera loin du but que lui désigne le désir ardent des familles et surtout leurs droits scellés par une promesse solennelle ! Ah ! que la tempête universitaire qui gronde en ce moment soit apaisée ; cette paix ou cette trêve est pour elle sans intérêt. Ces feux allumés par une ambition de tout temps inconnue dans ces asiles modestes et paisibles, ne trouvaient en elles qu'indifférence et compassion.

Que demandent donc ces familles impitoyablement frustrées des effets d'une trop juste et trop longue attente ? Qui ne le sait ! Ce qu'elles demandent, c'est que leurs enfants chrétiens et catholiques ne soient point entraînés aux pieds d'instituteurs à qui il est loisible d'être juifs déistes, athées, ou même de mêler tout cela comme ils peuvent, en vertu de l'éclectisme et de l'interprétation donnée à la loi sur la liberté des cultes. Ce qu'elles sollicitent, c'est que les plus chers objets de leurs tendresses ne soient pas emprisonnés dans une institution où, depuis trente-cinq ans, la Divinité elle-même est le jouet des systèmes les plus ténébreux et les plus impies, où l'amour et la crainte de ce grand Dieu sont effacés par ces désolantes doctrines, où périt la foi, source des vertus qui auraient fait leur joie, leur couronne et leur bonheur. Ce qu'elles demandent, c'est que les héritiers de leur nom et de leur religion, égarés par les plus funestes enseignements, n'en soient point réduits, après une vie tourmentée ou même dégradée par toutes les passions, à reconnaître peut-être trop tard, une vérité sortie de la bouche mourante de l'un des plus célèbres, et, au fond, du plus habile, suivant moi, d'entre les éclectiques : *Hélas ! disait-il au sujet de la publication récente d'un ouvrage de philosophie irréligieuse, hélas ! tous ces systèmes ne mènent à rien. Vaut mieux mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne (1).*

Mais le gouvernement présent n'a-t-il rien à craindre de la liberté d'en-

seignement ? Je réponds que ce qu'il a à craindre pour lui, ce sont, je l'ai déjà dit, des doctrines généralement répandues. Voilà ce qui fait trembler la terre sous la base des trônes anciens et nouveaux : L'Allemagne l'éprouve aujourd'hui. Puisse son exemple ouvrir les yeux à d'autres monarches qu'un reste de christianisme défend seul contre la fureur des factions qui veulent aussi goûter du pouvoir, et se parer, s'enrichir des dépouilles de la royauté antécédente !

Le saint et magnifique pontife qui gouverne l'Église de Jésus-Christ a récemment adressé ces paroles à un très puissant empereur : *Sans doute les lois humaines sont dignes de respect, mais elles doivent être subordonnées aux lois divines.* Cet avertissement est parti d'un lieu d'où la vérité a toujours décollé sur la terre. Que les rois l'entendent, que les peuples et tous ceux qui les jugent ou les dirigent le recueillent, qu'ils en fassent leur règle, et les sociétés si ébranlées de nos jours, dans le monde entier, seront bientôt rassermies ; elles reprendront leur assiette et trouveront le bonheur. *Et nunc, reges intelligite, erudimini, qui judicatis terram (Ps. 2).* L'évêque de Meaux proférerait ces solennelles expressions après de grands malheurs qu'il déplorait. Faisons-nous-en l'application, pour détourner de nous d'im-menses et peut-être d'irréparables calamités à venir.

Un homme qui a été plus de trente années l'âme du corps enseignant, et qui l'a pénétré de son esprit, lutte avec une obstination infatigable contre la liberté réclamée pour les intelligences qu'il sait si bien fasciner et corrompre. Il cherche à répandre des illusions, et il atteint quelquefois son but. Ces derniers jours, un homme supérieur, que la France admire et que la religion chérit comme l'un de ses plus éloquents et de ses plus courageux défenseurs, a, par un abus visible de politesse et de courtoisie, exalté sans mesure l'auteur que j'ai en vue. Il l'a placé à la tête des écrivains de ce siècle. Il n'a donc pas lu les trente volumes de ce philosophe sans philo-sophie, de ce docteur rationaliste le plus enthousiaste et le moins rationnel des libres-penseurs, qui n'a rien inventé, et qui enveloppant d'un langage énigmatique et impénétrable les emprunts qu'il a faits à tous les sophistes les plus impies des derniers temps, depuis Spinoza jusqu'à Hegel, ne laisse percer que de loin en loin les rayons de son esprit vif et brillant. Non, le noble pair n'a pas fait cette laborieuse et accablante lecture. Du reste, je le veux, le chef de l'éclectisme a beaucoup d'esprit ; mais, qui peut l'ignorer, l'esprit uni à des principes réprouvés par tous les vrais sages, ne sert qu'à perdre les nations. Ce n'est pas cette lumière qui répand dans la religion de l'air d'utiles clartés ; c'est l'éclair qui la sillonne et que suit de près le fléau de la destruction et l'horreur des plus lamentables désastres.

Que la France veuille donc sur elle-même, et que l'éblouissement des sophismes ne lui fasse pas échanger son antique grandeur contre la perte de tous les dons qu'elle a reçus du ciel ; je veux dire de ses lumières, de sa prudence et de sa gloire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

† C.-H., év. de Chartres
Univers.

Chartres, le 14 janvier 1846.

TRADUCTION DE M. BROWNSON.

LECTURE DE M. BROWNSON, SUR L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

Rarement nous avons eu la bonne fortune, de participer à aucune jouissance, qu'on puisse comparer, à celle que nous avons éprouvée, en entendant cette lecture qui a été donnée jeudi dernier au soir, d'après l'annonce, qui en avait été faite, devant une grande assemblée. Cette lecture a été déclamée et non point récitée et malgré le temps qu'il a fallu pour la débiter, et le genre du sujet, l'orateur a montré la plus grande aisé, la plus grande maîtrise de lui-même, et une plus grande jouissance de son jugement que de sa mémoire. Aucun extrait, quand bien même, nous aurions le temps d'en donner, ne pourrait faire comprendre, à nos lecteurs, le mérite de ce discours ;

les vertus et les talents sont généralement connus, je veux dire de M. Martin de Noirlieu, curé de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sur laquelle habitait M. Jousfroy :

" Monseigneur,

" Je me hâte de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai vu M. Jousfroy que deux fois. Je me suis présenté chez lui deux mois avant sa mort, et il m'a accueilli avec beaucoup de politesse. La conversation n'a roulé que sur des sujets assez vagues. Je l'ai encore vu quinze jours avant le fatal événement. Pour cette fois nous avons parlé de philosophie et de religion. Il a été question du dernier ouvrage de M. de L. M., qui venait de paraître. Jousfroy a déploré sa *défection*, et il m'a dit, avec un profond soupir : *Hélas ! M. le Curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Vaut mieux mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne.* Je sortis de chez lui avec de bonnes espérances dans le cœur, et bien résolu à y revenir prochainement. Quelques jours après, Mme. Jousfroy me fit dire que son mari était si faible que le médecin lui avait défendu de parler, mais qu'il serait enchanté de me recevoir dès qu'il aurait un peu plus de force. Trois jours après il s'éteignit en buvant une potion calmante.

" Voilà, Monseigneur, l'exacte vérité. Je crois que la foi s'était ranimée dans le cœur de ce pauvre Jousfroy, qui avait été fort pieux dans sa première jeunesse. Quelques jours avant sa mort, il avait témoigné à sa femme combien il était heureux de penser que j'allais me charger d'instruire sa fille pour la première communion.

" Agréez, etc.

MARTIN DE NOIRLIEU, curé de St-Jacques."

(1) Voici la lettre que je reçus, dans le temps, d'un ecclésiastique dont

l'admirable précision du style et des pensées, la succession serrée et enchaînée des arguments ne permettraient pas d'en retrancher une syllabe. Le langage de M. Brownson était en parfaite harmonie avec l'importance-absorbante de son sujet, il était remarquable par sa mâle simplicité, intelligible à tous, et pendant que son ton pressé pénétrait tous les lecteurs, ses idées se faisaient sentir à mesure qu'il avançait dans son récit. Par exemple ce passage, où il fait contraster les efforts de l'homme vers la foi qui se tenait debout près du tombeau de l'ancien monde et du berceau du nouveau, a été débité avec un tel pathétique, avec une telle abondance de pensées, que peu ont été témoins d'une pareille éloquence; et ceux qui en ont été témoins ne l'oublieront jamais. Nous ne pouvons nous empêcher de copier au hasard quelques mots de la fin du discours de M. Brownson, mais ces mots imparfaitement entendus, imparfaitement rappelés à la mémoire ne peuvent donner une idée de la majesté simple de sa conclusion; nous nous joignons à ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre, pour exprimer nos desirs de l'entendre de nouveau, et souvent.

Pendant vingt ans j'étais semblable à un homme qui marche sur des morceaux de glace flottans, mais trop faibles pour soutenir son poids; à mesure qu'il veut sauter sur l'un, il cède; il lui faut sauter sur l'autre qui n'est pas meilleur, alors il ne lui reste plus qu'à vaincre ou mourir. Après vingt ans d'une vie de trouble, ne trouvant point de terrain solide, et voyant qu'il s'échappait sous mes pas à mesure que je voulais avancer, alors j'ai fait un effort pour sauver ma vie, et grâce à Dieu, je suis enfin dans l'Eglise, où j'ai trouvé mon repos. J'ai changé souvent, parce que je cherchais à suivre l'esprit du protestantisme, dans lequel suis né, et si j'avais changé aussi souvent que lui, j'aurais encore changé plus souvent, car si j'eusse tenu compte de tous les changemens de mes maîtres, j'aurais changé aussi souvent que la lune. Pendant que nous nous débattons ainsi, nous n'endurons pas seulement la peine, l'inquiétude et le tourment de ne savoir où nous reposer; mais nous éprouvons encore cet autre tourment, celui de sentir que nous sommes hors de la voie du salut. La voix de la conscience de l'homme, quelque vain qu'il soit, lui dit infailliblement qu'il est pécheur. Alors il devient mécontent, il se déplaît à lui-même, et il se dit: s'il y a un Dieu, je dois lui déplaire plus que je ne me déplaît à moi-même. Comment me sauverai-je? Cette terrible question des questions se présente rapidement; que dois-je faire pour être sauvé? Le demanderai-je au ciel? Le demanderai-je à la terre? Le demanderai-je à l'abîme? Le demanderai-je au pasteur ou au paysan? Point de réponse. Que je le demande au savant ou à l'ignorant! Ils ne me répondront que par doutes et par conjectures, alors nous terminons nos recherches, le cœur brisé et accablé d'amertume, et nous sommes tentés de nous écrier: "O mon Dieu! Pourquoi m'avez-vous placé dans ces ténèbres? Pourquoi m'avez-vous environné de cette nuit noire? Pourquoi avez-vous mis en moi cette conscience? Pourquoi m'avez-vous donné cet esprit de recherche, et ce désir de droiture, sans avoir le pouvoir ou l'habileté de connaître le sentier par où je dois marcher, sans savoir ce que je dois faire pour vous plaire?" C'est en ces momens que le cœur devient gros, et nous maudissons alors le jour qui nous a donné la vie!... Cela vient de cette incertitude, de ce désespoir, de cet enfer profond et brûlant de doutes, quand une fois, il a pris possession de notre âme. Cela durera jusqu'à ce que nous soyons sauvés, et nous ne serons sauvés que lorsque nous aurons quelqu'un, qui nous enseignera; d'après l'autorité de Dieu, contre laquelle nous ne pouvons nous révolter. Grâce à Dieu, nous trouvons cela dans l'Eglise. Nous y trouvons le moyen d'y mener une vie véritable, sainte, et paisible; une heure, un moment de ce repos sont mieux que toute cette longue vie de troubles, d'inquiétudes, de recherches quelques-unes énergiques qu'elles soient, et dont on se vante si vainement. Vous qui avez cette foi, attachez-vous-y bien. Que les hommes par leurs discours, que la raison par ses séductions, que la chair ne vous en détournent point; et vous qui ne l'avez point, ne perdez pas le moment qui s'écoule sans prier de toutes vos forces le Dieu puissant de vous aider.—J'ai parcouru mon sujet aussi bien que j'ai pu, pour le tems qui m'a été accordé. Je vous ai retenu plus longtems que je ne pensais; mais si ce que j'ai dit, a la force de diriger vos esprits vers cette fontaine de vérité, à laquelle vous puissiez vous désaltérer, alors je n'aurai point parlé en vain, et vous, vous n'aurez point perdu votre tems à m'écouter.

Freeman's Journal du 29 février.

BULLETIN.

Sentimens de différens journaux au sujet des Religieuses de Minsk.—Agriculture.

—Les souffrances que la persécution du Czar a fait endurer aux Religieuses de Minsk portent avec elles, un tel degré d'atrocité et de barbarie, qu'elles paraîtraient incroyables, si elles n'étaient attestées par les témoignages les plus authentiques auxquels on ne peut se refuser. Plusieurs journaux paraissent se défier d'un semblable récit. On s'imaginait qu'au dix-neuvième siècle, où l'on a toujours dans la bouche les mots de tolérance; de philanthropie, de liberté religieuse, il serait inouï de voir renouveler les persécutions des anciens tyrans dont le souvenir fait encore frémir d'horreur. Mais les régnés de Henri VIII, de la reine Elisabeth, la révolution française à laquelle la France touche de si près, n'ont-ils pas présenté les mêmes horreurs.

Trois de ces journaux qui avaient gardé le silence, l'ont rompu, et ont donné quelques passages de l'interrogatoire de la supérieure Miceyslowska, qu'ils ont accompagnés de quelques réflexions. Ces journaux que mentionne l'Univers sont la Réforme, le Siècle et l'Epoque. Voici ce que dit en substance la Réforme: "Il est impossible de n'être pas saisi d'indignation à la vue du lâche abus de la force contre la faiblesse: il est impossible de lire sans frémir d'indignation et de colère, le récit des violences sauvages, et des brutalités énormes auxquelles sont livrées de malheureuses femmes dont le crime est de rester fidèles à la foi qu'on leur a enseignée. Près de trois cents Religieuses ont été enlevées de leurs couvents, privées de nourriture, accablées d'injures, de coups comme des criminelles par l'ordre de l'empereur. Ce monstre, à face humaine, après s'être fait rendre compte de la progression des supplices, a tout approuvé."

Le Siècle, qui en termes pompeux avait annoncé que l'empereur de Russie serait reçu à Rome par des "lévites en habits de fêtes," et que "des girandoles seraient allumées en son honneur" et qu'on le verrait "le casque en tête et tout éperonné" franchir les portes du Vatican, le Siècle aujourd'hui s'exprime bien différemment:

"On se rappelle, dit-il, qu'après avoir échappé, comme par miracle à sea bourreaux, l'abbesse des Religieuses de Minsk s'est réfugiée à Rome, où elle a été interrogée solennellement par les ordres du Pape. Nous nous demandons encore comment après tant d'horreurs le Czar a eu l'audace de se présenter à Rome, le Souverain-Pontife, la faiblesse de le recevoir." Ecoutons maintenant ce que dit l'Epoque:

"Mais par un sentiment équitable d'impartialité, nous avons refusé d'après un journal de Francfort, d'ajouter foi à la réalité des persécutions souffertes par les Religieuses de Minsk. Mais des témoignages dignes de foi sont depuis venus rendre au récit de ces persécutions, une sérieuse apparence de vérité."

Nous citerons encore d'autres journaux dont le témoignage vient à l'appui de ce que nous venons de rapporter. Voici comme s'exprime à peu près la Démocratie Pacifique: "Nous nous sommes abstenus de publier les cruelles persécutions annoncées par l'Univers, il y a quelques semaines, vû que l'authenticité en avait été mise en doute par quelques journaux allemands; mais des témoignages honorables ne nous permettent plus de rester dans le doute..." La Quotidienne s'exprime ainsi à ce sujet: "Le récit des persécutions endurées par les Religieuses de Minsk, est effroyable: on ne peut rien imaginer de comparable aux raffinements d'atrocités inventés par l'évêque Siemaszko...." Il reste deux journaux la Presse et la France qui gardent le silence sur le martyre des Religieuses de Minsk. Ces feuilles si différentes en toutes choses s'accordent seulement sur un semblable sujet.

Nous pourrions reproduire de plus les réflexions dictées à d'autres journaux par le récit de la sainte Abbesse de Minsk. Tels sont le Commerce, le Constitutionnel, la Patrie, le National et le Courier Français dont nous citerons quelques lignes: "Les exécuteurs de sentences rendues par les Néron et les Domitien se bornaient à faire subir à leurs victimes quelques jours et quelques heures de torture; on est plus savant et plus ingénieux en Russie. Le supplice des Religieuses a duré sept ans. Pendant ce tems si long, ces pauvres femmes ont subi avec une admirable, une angélique résignation toutes les tortures que la barbarie la plus raffinée est capable d'inventer.... Les unes ont expiré sous le knout, d'autres ont eu la tête fendue, d'autres encore ont été brûlées vives. Dans une épouvantable scène de viol, huit de ces femmes ont eu les yeux arrachés, deux autres ont été foulés aux pieds et mises en lambeaux."

—Nous allons continuer de publier les intéressans écrits de Guillot sur l'agriculture; celui d'aujourd'hui sera sur le bon emploi du plâtre; nous dirons bon emploi, parce qu'on pourrait l'employer mal à propos, ou au moins en pure perte, comme le fait très bien remarquer Guillot. Puisqu'on prétend généralement que le plâtre agit, moins comme engrais, comme un véhicule qui sert à transporter aux plantes l'humidité de l'atmosphère, alors il serait inutile de l'employer sur les terres humides, fangeuses, ou qui en contiendraient déjà naturellement. Mais, comment connaître cette dernière espèce de terre? Il faudrait, au cultivateur peu instruit, les avis et les conseils d'un chimiste. Cette seule réflexion peut faire voir, combien il serait utile de donner dans les écoles de campagne des leçons de chimie sur l'agriculture

Nous ne pouvons que gémir sur la manie de *Benoit Laroutine*, comme l'appelle spirituellement Guillot, de vouloir toujours s'en tenir à ses vieilles habitudes et à celles de ses ancêtres, sans vouloir profiter des nombreux exemples, qu'il voit sous ses yeux. Nous allons, en sa faveur, rapporter un seul de ces exemples, quoique nous pourrions en produire plusieurs de suite : Un écossais, qui avait appartenu à la société du nord-ouest, vint s'établir près de chez moi, où il acheta une terre, qui de tems immémorial ne produisait que fougères, bouquets jaunes, queues de renard, et autres herbes d'aussi bonne qualité ; son ancien maître pouvait à peine réussir à récolter dessus, quelques épis isolés de bien méchante avoine. Vous pouvez juger comme on se moquait du pauvre écossais, et comme on félicitait le vendeur, de s'être défait de sa mauvaise terre à un aussi bon prix ! Cependant la suite fit voir, que ce n'était pas l'acheteur, qui en fut la dupe. La première année, il laboura sa terre trois fois, pendant les chaleurs de l'été, sans y rien semer. Que de travaux inutiles ! Le pauvre homme n'y entendait goutte, il allait se ruiner ! Mais, lui au contraire disait : *On n'a rien sans peine*. En attendant, comme il faisait de la potasse, il ramassa toutes ses cendres, y mêla de la terre noire, qu'il prenait au bord d'une rivière, qui passait près de chez lui, y ajouta de la chaux, du plâtre en quantité, et toute fumier qu'il pût se procurer ; il couvrit le tout de bonnes tourbes renversées. Ce composé fermenta, ou chauffa, comme disent les habitans ; de loin, on aurait dit une *boucannerie*. Enfin, le printemps arrivé, ce cultivateur de nouveau genre aux yeux des routiniers, transporta, et étendit aussitôt son fumier sur sa terre, qu'il laboura de nouveau ; il y sema des pois, de l'orge, et de l'avoine, qui vinrent à pleines clôtures, et sa récolte fut des plus abondantes. Comme on peut le penser, Benoit Laroutine ouvrait de grands yeux, ne s'imaginant pas que sa terre fût aussi bonne. Il avait regret de l'avoir vendue, mais il n'était plus tems ; aussi l'argent qu'il en avait reçu était à peu près dépensé ; et peut-être allait-il bientôt se trouver dans le chemin du roi. Mon écossais se proposait de semer du blé l'année suivante, n'ayant pas voulu l'essayer la première ; mais comme j'étais alors parti de l'endroit, je ne sais quel en a été le résultat. Cependant à la manière qu'il s'y prenait, je pense que sa récolte ne lui aura pas fait défaut.

« Encore un mot au sujet des engrais, car c'est une chose déplorable de voir comme on les perd ! Les journaux l'ont dit, et redit, répété à satiété ; tous les traités d'agriculture en parlent ; et cependant on ne voit pas, que nos cultivateurs en aient beaucoup profité. Eh ! comment le pourraient-ils ? Ils ne lisent point. Il faudrait donc trouver un autre moyen de leur inculquer ces connaissances. Le meilleur serait, comme on l'a déjà dit, de former des classes d'agriculture, au moins une, dans la principale école de chaque paroisse ; mais voici ce que j'ai à dire au sujet des fumiers. En général les habitans les charient et les renversent par tas sur leurs terres, sans les étendre aussitôt, ces fumiers séchent, se décomposent, les sels s'évaporent, et il n'en reste plus bientôt, qu'une poussière inerte ; ou s'il survient une pluie, la terre, qui est sous le tas, se trouve embibée de tous les sucs au point d'en être brûlée ; ensuite on étend ce fumier qui n'a plus de force de côté et d'autre sur la terre, en sorte qu'elle se trouve trop engraisée dans certains endroits et point assez dans d'autres. Un autre défaut ; on ramasse les fumiers, auprès des étables et des écuries pendant l'hiver ; le printemps arrive, alors on a grand soin par propreté de faire des rigoles pour envoyer l'eau dans les fossés, ou ces rigoles se font d'elles-mêmes, et on les laisse emporter le jus ou plutôt les sels du fumier sans s'y opposer ; n'est-ce pas là, en propre terme, jeter ses écus à la rivière ! Vous ne pourriez le croire, surtout après tant de renseignemens qu'on a mis sur les journaux et dans les livres d'agriculture à ce sujet ? Eh bien ! passez dans nos campagnes à la fonte des neiges, et ce que je viens de vous dire là, vous le verrez presque partout. Après cela, on criera que les terres sont épuisées, qu'elles sont maigres, qu'elles n'ont plus de vigueur, enfin qu'elles sont sans valeur ; je le crois bien ; mais à qui la faute ? Enfin pour en finir, répétons à tous les cultivateurs dociles, conservez vos fumiers, couvrez les avec soin pendant l'hiver, empêchez que les eaux ne s'en égoutent au printemps, au contraire arrangez vos écuries de sorte que les eaux de vos animaux aillent se perdre dedans, et ensuite fumez vos terres convenablement. Un arpent de terre bien cultivé, vous produira mieux que dix qui le sont mal. »

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANÇ.

— Le *Journal de Francfort* avait publié une lettre d'un anonyme qui s'efforçait de nier l'existence du couvent des Basiliennes de Minsk, ainsi que le martyre dont elles ont été la victime. Cette mauvaise foi du journal a donné lieu aux pièces justificatives suivantes :

L'*Époque* a publié, dans un de ses derniers numéros, une protestation du *Journal de Francfort*, contre la sincérité des plaintes universelles provoquées par les persécutions religieuses souffertes par les sœurs du couvent de Minsk.

Cette protestation écrite, disait-on, par un ancien militaire qui allait jusqu'à nier l'existence de ce couvent de religieuses Basiliennes, nous avait paru d'un poids bien faible pour contrebalancer l'autorité de cette vénérable supérieure qui, toute couverte encore des glorieuses cicatrices de la persécution, avait, sous la foi du serment, déposé entre les mains de l'archevêque de Posen le simple et déchirant témoignage de ses souffrances et du martyre de ses compagnes.

Une note que l'*Époque* a la loyauté de reproduire aujourd'hui, achève de montrer le cas qu'on doit faire de cette tardive protestation de la feuille allemande. Voici cette note signée par un des nobles enfans de la Lithuanie :

« Une lettre de Varsovie, le 15 décembre, adressée par un vieux militaire au *Journal de Francfort-sur-Mein*, et reproduite par l'*Époque*, de Paris, du 6 janvier 1846, n^o 96, s'efforce à nier l'existence du couvent des Basiliennes de Minsk, celle de la supérieure Mieczyslawska, et enfin le martyre dont les religieuses lithuanienues ont été victimes, et dont les récits ont été reproduits dans toutes les langues de l'Europe. »

« Le soi-disant correspondant de Varsovie s'étonne de ce qu'il ne se soit pas trouvé, parmi l'émigration polonaise, quelque honnête enfant de la Lithuanie qui pût dire que la vérité et démasquer l'imposteur. »

« Or, moi soussigné, j'ai l'honneur d'être un des enfans de la Lithuanie je suis né dans le diocèse de Minsk, dont le gouvernement spirituel, était confié, de 1796 à 1815, à l'évêque Jacques-Ignace Dederko, mon grand-oncle ; et à ces titres, je déclare que la prétendue correspondance d'un soi-disant ancien militaire napoléonien est apocryphe en tout point ; que tout ce qu'elle contient est un tissu d'absurdités inventées à dessein ; que le couvent de Minsk existe depuis près de trois siècles, fondé par le prince Léon Sapiéha ; que la supérieure Mieczyslawska est lithuanienne, née dans l'ancien palatinat de Proki ; que le martyre des saintes religieuses de Saint-Basile est d'une exactitude incontestée et incontestable, et que tout ce que je dis sera confirmé par tous les Polonais émigrés, nés ou élevés, soit à Minsk, soit dans les contrées environnantes. »

« Paris, 9 janvier 1846. »

« Léonard Chodzko. »

— Un horrible sacrilège a été commis par des voleurs qui se sont introduits la nuit du 13 janvier dans l'église de Neaufles, près Gisors.

Les saintes espèces ont été renversées, le ciboire et la custode enlevés ; la divine hostie qui y était renfermée n'a pas encore été retrouvée.

Mgr. l'évêque d'Evreux s'est rendu le lendemain dans cette paroisse inconsolable pour y faire amende honorable à N. S. Jésus-Christ, outragé dans le témoignage le plus éclatant de son amour et de sa tendresse pour nous.

En même temps il a exhorté par une lettre-circulaire tous les pasteurs et tous les fidèles à se réunir au pied des saints autels pour obtenir de Dieu le pardon et le repentir des coupables.

ANGLETERRE

— Le *Times* raconte, qu'à l'occasion du mariage de son neveu, l'honorable Davy, fils de lord Dunrandie, avec l'honorable miss A'Court, fille du lord-lieutenant d'Irlande, l'évêque anglican de Cashel et Waterfort, lui a fait don de l'énorme somme de 50,000 livres sterling (2 millions). C'est-là, ajoute la feuille anglaise, un nouvel échantillon de la pauvreté apostolique de notre épiscopat, qui ayant sans cesse à la bouche les mots de Bible et de christianisme biblique, alors surtout qu'il s'agit de manifester son intolérance des opinions dissidentes, ne méprise cependant ni le monde, ni son idole le mammon. Tandis que le prélat faisait à son neveu un don nuptial digne d'un roi, l'on n'a entendu dire qu'il ait consacré un shilling à soulager la misère des pauvres de son diocèse.

SUISSE.

— Le député radical Zittel vient de faire dans la seconde chambre des Etats du grand-duché de Bade, la demande de la reconnaissance formelle du rongisme par l'Etat. Cette motion a été renvoyée à l'examen d'une commission dont tous les membres sont connus pour lui être favorables ; en sorte que l'on peut prévoir son adoption par la grande majorité d'une chambre dont le mauvais esprit est connu. Le parti radical espère, au moyen de cette reconnaissance officielle, déterminer la défection en masse de toute la partie du clergé catholique de Bade, que l'on sait être imbu des doctrines Wessenbergiennes. Si un pareil scandale avait lieu, on ne manquerait pas de demander pour les germano-catholiques la propriété, ou tout au moins le partage des églises et des fondations catholiques. Le grand-duché deviendrait ainsi la métropole du rongisme, qui s'établirait en force sur les frontières de France. Le projet n'est pas mal conçu ; mais pour parvenir

à sa exécution, il faudrait l'assentiment de la chambre des seigneurs et la sanction du grand-duc, deux choses qu'il ne sera pas facile d'obtenir. L'on connaît trop bien, dans le cabinet du prince et dans le conseil de ses ministres, la véritable tendance de la secte, et l'on n'y a pas oublié la déclaration faite par M. d'Utzlein, principal orateur du radicalisme dans la chambre badoise. Qu'il ne s'agit pas dans l'Eglise de Ronge de controverses religieuses; qu'elle n'est qu'un véhicule des idées libérales, qu'il est urgent de faire pénétrer plus avant dans l'esprit des catholiques."

PRUSSE.

— Le jour même de l'ouverture du congrès évangélique de Berlin, auquel, par un inconcevable abus de mots, on donne aujourd'hui le nom de *concile*, tous les proposés des temples de Hall se sont rassemblés et ont résolu, à l'unanimité moins une seule voix, d'adresser au congrès la demande formelle de *supprimer tous les livres symboliques, et de formuler un nouveau symbole assez simple et assez clair, pour que sa teneur dogmatique ne puisse choquer qui que ce soit, et dont la brièveté laisse à chacun la faculté d'y insérer, suivant ses opinions et ses besoins, les articles de foi qui pourront lui convenir.* L'on apprend en même temps de Magdebourg, que le célèbre orateur des Amis des Lumières, pasteur Uhlich, a, de son chef, adressé à la conférence de Berlin une lettre dans laquelle, dit le journal de Magdebourg, qui en donne le texte, il prouve, avec tout le sérieux d'une âme profondément chrétienne, que la liberté de foi appartient à l'essence même du christianisme, et que rien au monde n'est aussi dangereux que la moindre coaction en matière de foi, attendu qu'elle engendre nécessairement l'hypocrisie et des troubles de toute espèce. Cette proposition serait parfaitement vraie, si elle s'appliquait à l'Etat, qui, en effet, ne peut avoir, sans devenir tyrannique, prise sur les consciences. Mais elle est insensée, lorsque, comme actuellement en Prusse, il est question de savoir si l'Eglise évangélique, considérée comme corporation religieuse, peut être obligée de conserver dans son sein une très-nombreuse aggrégation d'hommes qui nient formellement tous les principes fondamentaux du christianisme.

ALLEMAGNE.

— Le *Mercur de Souttabe* publie une lettre adressée par Ronge au rédacteur de cette feuille, Loose, qui remplit en même temps les fonctions de prédicant de la commune dissidente d'Esslingen. Nous y avons remarqué ces curieuses paroles : *Je me suis entendu avec les chefs et les guides des Amis des Lumières; par suite de l'oppression que d'en-haut l'on fait peser sur eux, ils vont entrer dans notre église.* Rien n'était moins nécessaire que cette confiance; depuis la rédaction des statuts du conciliabule de Leipsick, l'alliance des deux sectes était consommée dans une commune apostasie des doctrines chrétiennes. Désespérant d'entamer par son schisme l'unité catholique, Ronge, pour ne pas rester presque isolé avait besoin de former cette alliance avec l'illumination protestante. Seulement, ce ne sont pas les Amis des Lumières qui vont à lui : c'est au contraire son église qui va se trouver absorbée dans la cohue des Amis des Lumières, trop nombreux et trop fortement organisés pour avoir besoin de se réugier dans la sinécure. Ce dernier résultat, au reste, répond parfaitement aux prévisions de tous les gens sensés.

CALCUTTA.

— On lit dans le journal du Bengale *Catholic-Herald*, du 15 novembre : "Le révérend M. Bouchot, envoyé il y a vingt ans dans la mission de la Malaisie par la société des Missions-étrangères de Paris, ayant été nommé par Sa Sainteté, évêque d'Atholie *in partibus*, et vicaire apostolique de la presque Malaisie, fut sacré à Calcutta par l'archevêque de cette ville. Les catholiques de Synca pour lui ont envoyé l'adresse suivante :

"Nous, soussignés membres de la communauté catholique de Synca pour ayant été informés par notre cher et vénérable pasteur, le révérend M. Burrel, que Sa Sainteté le Pape avait daigné vous élever à la haute dignité d'évêque d'Atholie et de vicaire apostolique de la presque Malaisie, nous profitons de la première occasion qui se présente pour vous transmettre nos félicitations sur cet heureux événement, que nous attendions avec impatience depuis quelque temps. Le bien que V. G. a déjà opéré durant les vingt ans qu'elle a travaillé dans cette mission, comme un de ses plus zélés missionnaires apostoliques, est une preuve convaincante que l'intervention divine, en vous faisant choisir pour être notre premier pasteur, a conféré sur nous et tout le vicariat un bienfait incalculable que nous nous efforcerons d'apprécier, en nous plaçant sans réserve sous votre direction spirituelle, et en nous conformant à vos instructions et à vos pieux désirs."

Le même journal rapporte que le jour de la Toussaint, le nouveau prélat avait officié avec solennité à Chandernagor dans l'église de Saint-Louis, et administré le sacrement de confirmation à trente personnes, et la communion à plus de quarante.

ORIENT.

— M. Poujade, consul de France à Tarsous, est arrivé à Constantinople sur le vapeur *Hekla*; il se rend à Paris, en vertu d'un congé qu'il a obtenu du gouvernement. Avant de s'embarquer, M. Poujade a assisté à Beyrouth à un banquet que lui a offert le corps du commerce. M. Bourée, titulaire du consulat, M. Cuneo d'Ornano, commandant de la *Belle-Poule*, et tout l'état-major de cette frégate, étaient présents à cette réunion, dans laquelle M. Poujade a recueilli d'unanimes témoignages de reconnaissance et de satisfaction pour la distinction, l'habileté et l'énergie dont il a fait preuve dans ces derniers temps, et dans des circonstances difficiles, comme vice-consul de France à Beyrouth.

Les missionnaires et les étrangers habitant le mont Liban, que les premières mesures de Chekib-Essendi avaient forcés de quitter la montagne, y sont retournés; ils vaquent maintenant, comme par le passé, aux devoirs de leur état, et ont obtenu les réparations qui leur avaient été promises.

Au départ du paquebot, Chekib-Essendi lui-même était attendu à Constantinople, de retour de sa mission.

La correspondance du *Sémaphore*, datée du 17 décembre, assure que l'assassin du père Charles, transporté, comme on sait, à Constantinople après son acquittement, a été envoyé en exil. Le lieu du bannissement n'est pas indiqué. Nous devons même dire que les journaux de Constantinople ne font aucune mention de ce fait.

ÉTATS-UNIS.

Arts catholiques. — Curieux étonnement des Protestants. — Depuis quelques mois on parle beaucoup d'un chef-d'œuvre exécuté par un Moine d'Italie, et qui fait l'admiration de tous les connaisseurs. C'est un crucifix fait d'un seul morceau d'ivoire, le plus considérable qui existe au monde, puisqu'il a plus de deux pieds de hauteur. Ce bloc d'ivoire fut trouvé informe par un bon Religieux qui conçut le dessein d'en faire un crucifix, et qui sans aucune étude de la statuaire, aidé par son génie naturel qui inspirait une piété vive et tendre, a réussi, après un travail persévérant, d'un grand nombre d'années, à exécuter un chef-d'œuvre que tout le monde admire, et que sans doute nous pourrions bientôt nous mêmes admirer, puisqu'en ce moment-ci on le porte dans toutes les grandes villes de l'Union, et que probablement il sera bientôt offert aux regards des amateurs de la Nouvelle-Orléans. — Pour nous, Catholiques, ce chef-d'œuvre, quelque admirable qu'il soit n'a rien d'étonnant. Qu'un Italien ait opéré ce prodige; nous savons que l'Italie est la patrie des beaux arts; que ce chef-d'œuvre soit l'ouvrage d'un Moine animé d'une piété ardente; nous savons que dans tous les siècles l'esprit de foi et de piété a enfanté des merveilles. Cet ouvrage peut donc être admirable, mais non étonnant, et moins de la part d'un Italien et d'un Moine que de tout autre. — Mais ce n'est pas ainsi qu'en ont jugé les bons bourgeois de la Nouvelle-Angleterre. Ces dignes puritains crièrent aussi fermement que n'importe quel article de leur foi, que l'Italie, souillée par la présence du Pape, qui n'est rien moins que l'Anti-christ, est une terre maudite; que dans ce pays-là les peintres ne peuvent faire que de méchantes croûtes, et les statuaires, de petites figurines en plâtre tout-à-fait ridicules; ne leur a-t-on pas dit d'ailleurs, que les Catholiques n'étaient capables de rien, et qu'un Moine était nécessairement un crétin et un idiot? Aussi, ce qui les a le plus étonnés dans le chef-d'œuvre en question c'est que c'était l'ouvrage d'un Moine d'Italie. Là dessus, toutes les feuilles protestantes de ce rucier. Était-il bien possible qu'un Moine ait fait une si belle chose! et encore en Italie! c'était là le prodige, prodige vraiment incroyable, et pour le faire croire, il n'a fallu rien moins que l'attestation de l'amateur protestant, qui a vu travailler le bon Moine, et qui a fait l'acquisition du chef-d'œuvre. — La paternité de l'ouvrage bien constatée, restait pour les dévots du protestantisme. Tous ceux qui ont vu ce chef-d'œuvre conviennent qu'il était aussi remarquable sous le rapport religieux que sous le rapport artistique, et qu'en excitant l'admiration il porte à la piété. Nous allons donc aller, nous qui avons tant déclamé contre les abominables idolâtries du papisme, admirer une œuvre d'idolâtrie, et convenir que l'usage idolâtrique des statues et des images est propre à nourrir la piété! Mais si nous n'allons pas admirer le chef-d'œuvre, nous passerons pour être ennemis des beaux arts, ce qui est désagréable. Le dilemme était embarrassant, il ne fallait rien moins que l'habileté du *Morning-Post* pour trouver une solution. Donc le *Morning-Post*, car nous croyons bien que c'est à lui que revient cet honneur, a déclaré un beau matin, que lui et ses pareils, en allant admirer le fameux crucifix, n'avaient nullement intention de l'adorer, et charitablement il a prévenu les Catholiques qu'en allant admirer cet objet d'art, ils se gardassent bien de se laisser aller à aucun acte idolâtrique. Que les Catholiques de la Nouvelle-Orléans se tiennent donc pour avertis, et si on apporte ici ce chef-d'œuvre, qu'ils ne s'avisent pas d'aller l'adorer. S'ils le font, ce ne sera pas du moins la faute du *Morning-Post*, car il est bien prévenu que ce morceau d'ivoire n'est pas un Dieu. — Et voilà où en sont, au dix-neuvième siècle, les Protestants éclairés, de New-York et vicinilé! En vérité, ces impayables citadins qui circulent dans Broad-Way, sont, à eux tout seuls, mille fois plus étonnants que l'Italie toute entière avec tous ses Moines et tous ses chefs-d'œuvres.

NOUVELLES POLITIQUES
NOUVELLES D'EUROPE.

Quatre jours plus tard. — Le Paquet *Toronto*, arrivé à New-York mercredi dernier, apporte des nouvelles de Londres du 6 février.

Rien de neuf et d'intéressant.

L'agitation des corn-laws continue.

La famine menace l'Irlande de plus en plus. M. O'Connell s'occupe de l'état de sa patrie dans la chambre des communes.

La guerre est commencée dans le Punjab (Indes Orientales.)

En France, il y a eu un second débat sur la question du Texas.

Les armements continuent dans la Grande-Bretagne, et les émeutes en Irlande.

Les marchés sont fermés et n'ont éprouvé encore aucune variation.

Revue Canadienne.

FRANCE.

—On sait que de tout tems, le célèbre comte de Châteaubriand s'est toujours montré le plus illustre défenseur des sentimens religieux et loyalistes. Voici ce que rapporte la *Quotidienne* d'après l'*Ami de la Religion* :

« Introduits près de l'illustre écrivain, dit la *Quotidienne* les délégués ont été pénétrés de vénération en voyant ce grand athlète de nos luttes publiques et lui-même n'a pas reçu sans émotion cet hommage de trente-trois journaux consacrés à la défense du droit de tous et des libertés électorales :

« M. Laurencie, président de la nation, a adressé à M. de Châteaubriand un discours dont nous ne pouvons à regret que citer le passage suivant :

« Votre nom, Monsieur le vicomte, est dans le monde intelligent et lettré l'expression de la liberté de la presse. C'est vous qui nous avez appris à concilier cette grande immunité de la pensée avec le principe saint de l'autorité. Venir à vous, c'est venir reconnaître cette belle alliance des lois et de l'ordre dans la société française. Ce n'est pas seulement la gloire du génie que nous saluons, c'est la fidélité d'une longue et laborieuse vie, noble exemple plus touchant et plus vénérable que la renommée.

« Et maintenant, que nous reste-t-il sinon d'entourer de vœux le glorieux maître qui nous a guidés ! Puissent ses jours, couronnés d'hommages, s'étendre jusqu'au jour où apparaîtra le monde nouveau que naguère sa voix nous pronostiquait ! Puissions-nous longtemps venir nous inspirer de ses leçons, de ses souvenirs, de ses vertus et de son image ! »

« M. le vicomte de Châteaubriand, visiblement ému, a répondu que, sous la vive impression de ces témoignages, il craignait de ne pas dire assez combien il était honoré et consolé par la démarche qui était faite auprès de lui ; que la presse était encore la puissance à qui il était donné d'électriser les âmes, et qu'il ne désespérait pas de voir de tels dévouemens et de tels talens réunis parvenir à remuer ce qui reste encore de généreux en France ; que l'œuvre était difficile, mais que la persévérance aurait ses fruits, et que c'était déjà un grand bien de montrer l'union de toute la presse dans la défense de la liberté.

« Les délégués des journaux de la droite ont également exprimé des hommages et des félicitations à M. le comte de Villède, dans une lettre qu'ils ont tous signée et adressée à l'illustre président du conseil du ministre de 1824 à 1827, sous la restauration. »

ANGLETERRE.

—Il vient de mourir à Reyninch, près Killaloe (Angleterre), une femme nommée Marie Vaghan, qui avait atteint sa 115^e années. Elle a conservé jusqu'aux derniers moments toutes ses facultés ; elle était, depuis deux ou trois générations, femme de confiance dans la maison de Michel-Henri Head, de Derry-Castle. C'est elle qui avait allumé le premier feu dans cette magnifique habitation, après l'achèvement de sa construction. Il y a un an, cette centenaire pouvait encore enfiler la plus fine aiguille.

BERLIN.

—La Prusse devrait commencer à s'apercevoir des fruits que lui porte l'incrédulité rationaliste qui, de plus en plus, envahit sa population. En 1835, les prisons de Berlin renfermaient environ 5,000 détenus pour crimes ; trois ans plus tard il y en avait 8,000. Aujourd'hui le nombre est de 11,600, sans compter la multitude de ceux qui ne subissent que des emprisonnemens temporaires. L'on prétend attribuer cette progression menaçante à l'insuffisance des moyens extérieurs de repression, c'est-à-dire du nombre des agens de police et des gendarmes. Pour peu que l'expérience se prolonge, les yeux du gouvernement s'ouvriront, mais trop tard peut-être pour sauver la société. A Königsberg l'on paraît un peu mieux apprécier les choses : la police municipale ayant fourni la liste de 217 ménages illégitimes, l'autorité civile s'en est émue, et a fait enjoindre à MM. les pasteurs d'user de leur influence pour légitimer ces unions illicites et les enfans qui en sont provenus. Mais quelle est cette influence, et comment la faire valoir envers des gens qui jamais n'entrent dans un temple, et qui ne voient dans un ministre qu'un agent salarié du pouvoir, débitant ses sermons payés, et s'inquiétant du reste fort peu de la conduite morale de ceux que l'Etat lui assigne pour ouailles ?

ILES SANDWICH.

—On a reçu des journaux des îles Sandwich, publiés en langue anglaise à Houolubahiu, du 1^{er} septembre.

Les îles font des progrès rapides dans la civilisation. On annonce beaucoup d'entreprises commerciales. Les Havailleurs ont des Chambres législatives, des ministres d'Etat et une cour où l'étiquette est observée aussi religieusement qu'à Saint-James. Il est fait à la législature un rapport par M. Wylie, ministre des affaires étrangères, qui parle de l'indépendance de l'île.

Il existe une pétition de certains chefs indigènes qui, jaloux de l'esprit entreprenant des étrangers, ne veulent pas que ceux-ci soient admis à prêter le serment d'obéissance au roi Kamehamela IV.

Les ministres de S. M. n'ont pas admis cette pétition.

Une correspondance a eu lieu entre le secrétaire d'Etat, M. Wylie, et M. Hooper, commissaire des Etats-Unis, qui voulait suspendre les relations diplomatiques parce que des sujets américains avaient été engagés à faire acte de soumission vis-à-vis de Kamehamela.

Le journal de la cour rapporte très-exactement tout les banquets donnés par le roi, et la liste des personnes qui y ont assisté.

PRUSSE.

—On écrit à l'*Univers* des bords du Rhin :

« M. le prince de Metternich avait essayé en 1844, dans ses vignes du domaine du Johannisberg, de l'effet du guano sur la qualité de raisin. L'ef-

fet n'a point été une amélioration du raisin, au contraire. Le prince a donné durant son séjour au Johannisberg, en 1845, l'ordre de détruire une nouvelle plantation de vignes, dont le terrain était engraisé par le guano. Ce procédé avait menacé d'altérer la célèbre qualité du vin du Johannisberg. »

AGRICULTURE.

M. L'ÉDITEUR,

Je me flatte que vous accueillerez avec votre bienveillance accoutumée le présent écrit, qui n'est qu'une suite de celui qui a été publié dans la *Minerve* du 29 décembre dernier, c'est à dire qu'il vient à l'appui de ma thèse générale « que les écrits sur l'Agriculture, présentés à nos cultivateurs, opèrent tôt ou tard leurs fruits. » Un brave routinier de mes amis avait lu plus d'une fois, sur votre journal et ailleurs, des articles sur les effets merveilleux du plâtre comme engrais stimulant. « Bah ! s'était-il toujours dit, théories de citadins ! à peine capables de distinguer une tige de pois d'une tige de blé et qui veulent nous en remonter à nous, véritables Jean-Baptiste, qui sommes nés et avons passé notre vie dans les champs. » Et le digne homme de jeter dédaigneusement de côté *Minerve* ou autre journal. Cependant, un jour, il en lut tant et tant, qu'il résolut d'acheter un quart de plâtre de 3 minots, qu'il paya 12 francs, avec l'intention secrète peut-être de donner un démenti à tous les faiseurs d'articles sur l'agriculture passés, présents et à venir. Le quart de plâtre rendu au logis et ouvert, femme, enfans et serviteurs de se récrier sur ce prétendu engrais, qui n'avait ni la couleur, ni l'odeur, ni aucune des qualités en un mot des engrais qui se trouvaient devant la grange ; en goûtant même au malheureux *gypsum*, on trouva qu'il était sans saveur ! Quelle apparence, quelle possibilité même, répétait-on en chœur, que cette poudre blanche, sans odeur et sans saveur, puisse posséder quelque propriété fertilisante ! Qu'on en jugeât ainsi, n'est pas du tout étonnant pour moi ; car, je vous avouerai que rien ne me paraît plus merveilleux, qu'il n'y a rien au monde dont je puisse moins me rendre compte que les propriétés fertilisantes du plâtre, au moins à un si étonnant degré. En consultant ceux qui ont écrit sur ce sujet, je trouve qu'ils confessent comme moi leur ignorance, et, s'ils ne le confessent pas, je la découvre assez.

Bref, on referma le quart, on le porta au grenier, et on n'y pensa plus. Cependant, notre cultivateur sema 4 minots de pois sur une pièce de terre de 2 arpens en superficie. Ce fonds est un des plus mauvais que je connaisse ; bientôt les pois qui y levèrent, devinrent jaunes et souffrants ; et tout annonçait la perte de la récolte, lorsque le plâtre revint en mémoire au propriétaire. Il en soupoudra 1½ minot, un matin après une bonne rosée, sur toutes les parties du champ, une planche exceptée, qu'il laissa au milieu de la pièce, pour mieux juger de l'effet de cet engrais. Bientôt tout changea de face sur cette terre ; les pois, jaunes et souffrants d'abord, devinrent d'un vert de plus en plus foncé et commencèrent à croître avec vigueur. La planche qui n'avait pas reçu d'engrais, resta dans un état languissant et donna un bien faible produit lors de la récolte à tel point qu'allant visiter ce champ avec le propriétaire, lorsque les pois furent à la hauteur de 10 pouces à peu près, moi, Guillot j'y fus trompé tout le premier, car j'observai naïvement à notre homme, étant encore à quelque distance, qu'on avait oublié une planche en semant le champ. Il recueillit 42 minots de ses 4 minots de semence. Son voisin, la même année, c'est à dire l'année dernière, n'a recueilli que 20 minots d'une même semence et sur une égale étendue de terrain, quoique sa pièce de terre, avoue-t-il, soit un peu meilleure que l'autre. Les deux petits tableaux qui suivent, montrent quels sont la mise et le profit de chacun de ces deux cultivateurs :

1 ^{ER} . CULTIVATEUR.		2 ^{ES} . CULTIVATEUR.	
MISE.	PROFIT.	MISE.	PROFIT.
1½ minot de plâtre, 6 fr.	42 minots de pois	4 minots pois semés 20 fr.	20 minots de pois
4 " pois semés 20	à 4 fr. 168 fr.	Main-d'œuvre. . . . 42	à 4 fr. 80
Main-d'œuvre. . . . 43	5 vois de pesat. 72	Usage du terrain. . . 12	5 vois de pesat. . . 45
Usage du terrain. . . 12			
	249 fr.	74 fr.	125 fr.
	86		74
	Profit net. 154 fr.		Profit net. 51 fr.

C'est-à-dire que la mise du premier lui a rapporté un profit net de 179 par cent, et celle du second un profit de 69 seulement. Si on admet, comme je crois qu'on ne peut douter, que cette différence de produits est due exclusivement au plâtre, on trouvera que les 6 fr. de plâtre avec les 6 fr. de main-d'œuvre de plus que son emploi a exigé du premier cultivateur, ont donné un profit de 103 fr. ou de 858 par cent. Dans tous ces calculs on voit que je néglige les fractions. Mais ce n'est pas tout; car quiconque possède quelque notion en agriculture, sait que le champ du premier cultivateur produira, toutes choses égales d'ailleurs, plus que celui de son voisin l'année prochaine, précisément parce qu'il a produit plus cette année. Je dois observer aussi que notre cultivateur n'a pas employé son plâtre de la manière la plus profitable. Il eût plâtré huit à dix minots de pois avec la même quantité de plâtre, si, après les avoir fait tremper toute la nuit dans de l'eau un peu tiède, il les eût roulés le matin dans son plâtre avant de les semer. Emmerveillé de son succès, mon ami se promet bien de chauler ainsi, à l'avenir, non seulement ses pois mais toute espèce de grains qu'il mettra en terre; et plus d'un de ses voisins a promis de suivre son exemple. Les cultivateurs, espérons-le, n'auront pas pour leur creuse dent, au printemps des 150 minots de plâtre que notre concitoyen. M. Fleury St. Jean, offre en vente, à son magasin, rue St. Paul.

Je crois devoir leur remarquer ici que les céréales (tels que pois sauvages) parce que l'action du plâtre étant plus puissante sur les plantes légumineuses qu'on sur les céréales, celles-ci pourraient être étouffées par les premières. Je parle ici avec connaissance de cause, y ayant été pris moi-même. Si vous voulez former une prairie artificielle, vous pourrez chauler, avec avantage, la graine de trèfle que vous confierez à la terre; et lorsque votre graine sera levée et que la plante commencera à couvrir la terre, saupoudrez-y du plâtre, à diverses reprises, à huit ou dix jours d'intervalle. Le trèfle ainsi que la luzerne appartiennent à la classe des légumineuses, sur laquelle on vient de voir que les effets du plâtre sont si merveilleux. Je dois observer ici que le plâtre ne doit être appliqué que sur les fonds un peu sec de leur nature, son effet étant à peu près nul sur les fonds humides. Si, sur une terre sèche et bien préparée, le plâtre n'avait pas d'effet sensible sur les légumineuses, c'est que ce sol contiendrait naturellement du plâtre, et alors il faudrait recourir à un autre engrais.

Le cultivateur que j'ai le plaisir de citer ici pour exemple, se propose de chauler, l'an prochain, jusqu'à ses pommes de terre (patates) avec du plâtre; c'est-à-dire qu'après les avoir coupées, il les roulera dans du plâtre avant de les mettre en terre. Il espère par là non-seulement donner plus de vigueur à la plante; mais encore préserver ce précieux tubercule de la contagion, qui a détruit presque tout en entier la récolte de l'année dernière. Je rendrai compte alors du succès qu'il aura eu.

AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRISES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD, RUE NASSAU, No. 5.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment D'ETOFFES D'EGLISE, dont la FRAICHEUR, la VARIÉTÉ, le BON COUT et les PRIX RÉDUITS, ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de
 DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents
 CROIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins.
 GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux.
 BANDES DE DALMATIQUES, appareillant les chasubles et les chapes.
 ETOILES PASTORALES, en DRAP D'OR et DAMAS, variées.
 Le tout accompagné d'un ASSORTIMENT COMPLET de FRANGES et GALONS en OR ARGENT et SOIE de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—
 Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-St. Sacrement, [avec gloire au centre], confectionnées en France.

—AUSSI—
 une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorures à relief.
 EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GÉNÉRAL, MM. les Curés rencontreront une Garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis, et de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de confier aux Dames de cet Etablissement, des ornements qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne les fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés par la même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.
 J. C. ROBILLARD,
 Agent pour Ornements et Objets d'Eglise.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.
 AVIS.—Pour être vendue par Encaissement Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excédant pas trois cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shellings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minerai de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement,—sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter du minerai des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété de qui les mines auraient été réservées à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent locataire pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiendront.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit cent quarante-six. On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.
 7ME. FEVRIER, 1846.
 N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en SCRIPT.
 D. B. PAPINEAU
 C. T. C.

La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fév.

L'ART EPISTOLAIRE.

PAMPHLET de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires, de Condoléance, d'Introduction, de recommandation etc. etc.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour etc.

On le trouve aux librairies de MM. Fabre et Cie, rue St. Vincent.
 " C. P. Leprohon, rue Notre-Dame.
 " Rolland et Thompson, rue St. Vincent.
 " Chapelleau et Lamothe, rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable, Bureau de l'Argos.

Prix, 20 sous; 7s. 6d. la douzaine.
 F. CINQ-MARS.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—
 Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—
 Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

Montréal, 24 juin 1845. CHAPELEAU & LAMOTHE.

FRANCOIS XAVIER DEROME, Horloger, rue St. Denis, près de l'Evêché.
 6 Février.

LIVRES A L'USAGE DES ECOLES CHRETIENNES ET AUTRES.

A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore les prix de jour en jour, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, meilleur marché que partout ailleurs, POUR ARGENT COMPTANT

Rue St. Vincent, No. 3, }
 6 novembre 1845. }

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s 6d.
 Chaque insertion subséquente, 7½d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 4d.

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENGER ET A. T. LAGARDE, PRES., EDITEURS.
 IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.